

La réforme du Code du travail mobilise

Il devrait y avoir du monde dans la rue, mercredi. Syndicats, étudiants, partis politiques appellent à manifester contre la réforme du Code du travail.

« Le projet de loi El Khomry-Valls-Hollande est une attaque sans précédent contre le Code du travail, la hiérarchie des normes et toutes les garanties collectives des salariés », dénoncent les unions départementales CGT, CGT-FO, Solidaires et FSU de Loire-Atlantique, qui appellent à manifester, mercredi, contre la réforme du droit du travail. « C'est 52 articles qui sont 52 attaques contre les salariés. »

La CFTC, elle, appelle à la convocation d'États généraux « pour une nouvelle société dans un processus constructif et apaisé autour des grandes questions sociales et sociétales ».



Pour s'opposer à la réforme du Code du travail, les syndicats appellent à manifester mercredi.

« Nous faisons un bond en arrière de deux siècles, dit, pour sa part, Place au peuple-Front de Gauche

44. Ce texte pulvérise le droit au repos, démantèle le droit syndical par le référendum d'entreprise et la primauté des accords d'entreprise sur la loi. Il affaiblit gravement les protections contre les licenciements. »

Le PCF de Loire-Atlantique invite à se mobiliser jusqu'au retrait du texte. Lutte ouvrière se joint à l'appel à faire grève et à manifester. Du côté des socialistes, certains vont aussi manifester contre cette réforme. Le mouvement des Jeunes Socialistes rejoint en effet l'Unef, Solidaire étudiants et les Jeunes communistes.

Un collectif de jeunes, se définissant comme « futurs travailleurs mais pas chômeurs », appelle à ma-

nifester. Parmi les exemples cités par les lycéens, celui des mineurs apprentis qui « pourront travailler jusqu'à 40 heures par semaine sans dérogation de l'Inspection du travail. »

À Saint-Nazaire, des sections professionnelles, comme la CGT et FO navale se joignent au mouvement.

La contestation gagne aussi des associations comme la Confédération nationale du logement.

Mercredi 9 mars, rendez-vous à 14 h, place du Bouffay, à Nantes ; à partir de 10 h 30, place de l'Hôtel de ville, à Saint-Nazaire.

La Loire-Atlantique en bref

CFTC : un appel à des États généraux

Dans un communiqué, la CFTC 44 se dit consciente que la réforme du Code du travail est nécessaire pour « permettre le développement de nos entreprises, tout en sécurisant les parcours professionnels des salarié(e)s ».

Mais elle s'oppose aux politiques néolibérales « qui visent à exploser, dans cette crise économique, sociale et environnementale, le modèle existant pour nous amener dans le chaos le plus total, en fragilisant les plus faibles d'entre nous et pour faire le lit de tous les populismes ».

Le syndicat appelle à la convocation d'États généraux pour une nouvelle société « dans un processus constructif et apaisé autour des grandes questions sociales et sociétales au niveau local et national ».

« Les mutations profondes de l'économie ont des conséquences en matière de précarité et de chômage qui nécessitent de renforcer les droits des salariés, de sécuriser les parcours des travailleurs et de favoriser un accès des jeunes à des emplois de qualité », estime la CFTC.